

Calendrier de collecte

Mionnay - Saint-Marcel-en-Dombes



2025

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



Bouteilles et flacons en plastique + Pots de crème, yaourt, gourdes de compote, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films plastiques



Emballages métalliques Briques alimentaires Cartonnettes



Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, livres, cahiers...



Vidés, en vrac, séparés. Inutile de rincer.



Pots, bocaux et bouteilles en verre



Déchèterie

Cartons bruns et colis de livraison

Une question sur le service déchets ?

Communauté de communes de la Dombes

100, avenue Foch

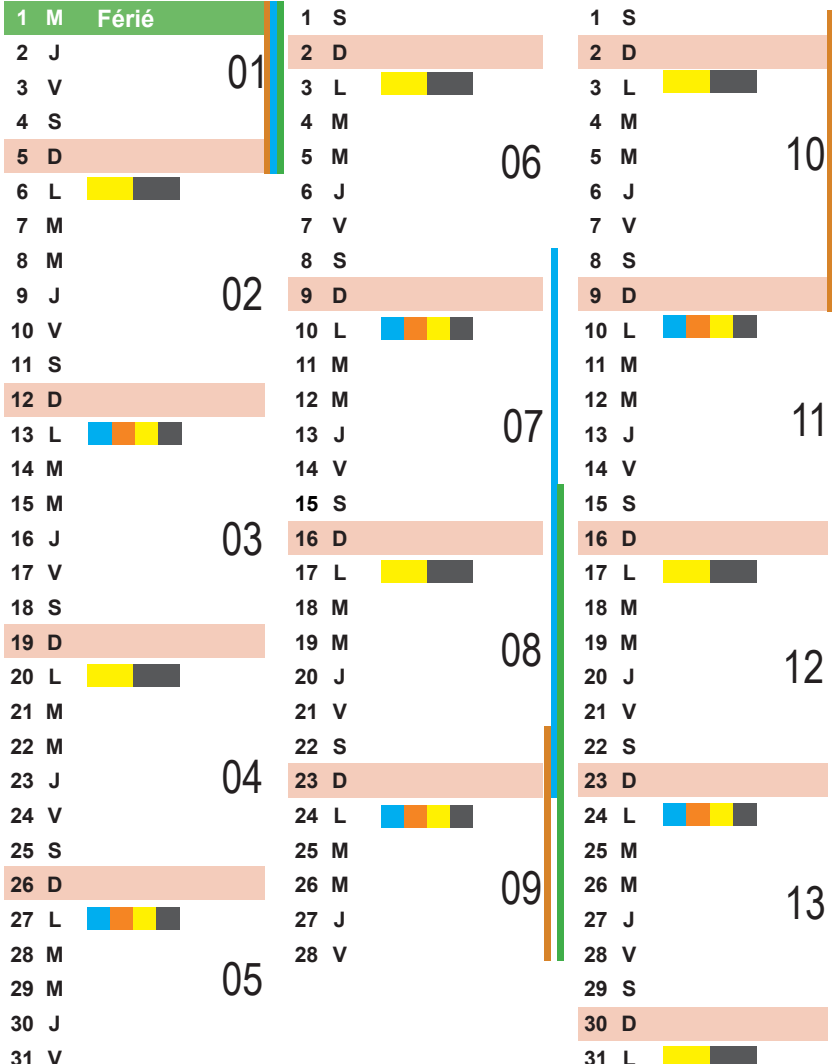
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr - www.ccdombes.fr

+ d'infos sur :

www.mon servicedechets.com



Collecte des déchets :

- Ordures ménagères résiduelles - dans les centres des villages
- Ordures ménagères résiduelles - dans les écarts (hameaux, lieux-dits)
- Déchets recyclables - dans les centres des villages
- Déchets recyclables - dans les écarts (hameaux, lieux-dits)



Zone A : Besançon Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy, Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Calendrier de collecte

Mionnay - Saint-Marcel-en-Dombes



2025

JUILLET

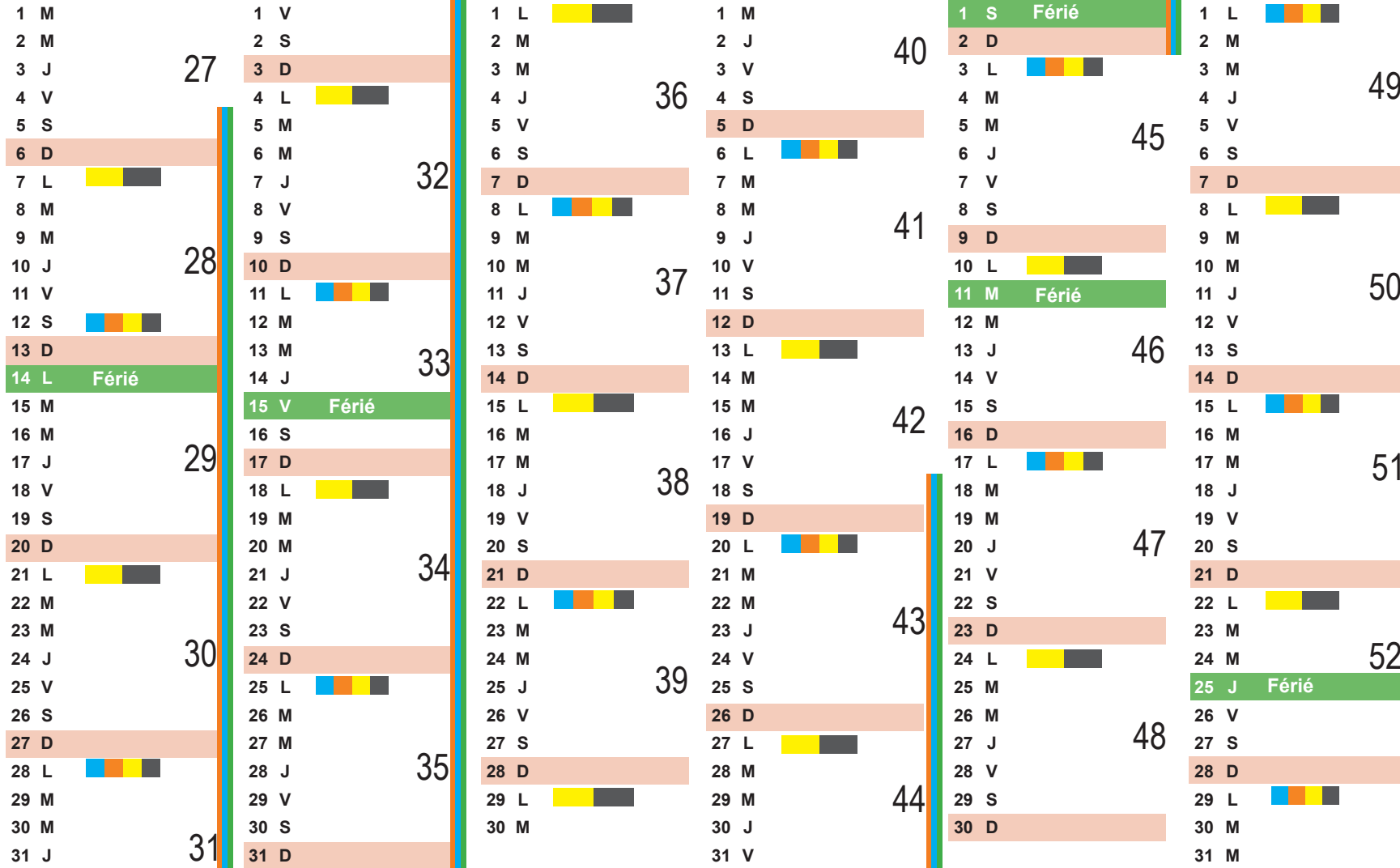
AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE



Horaires des déchèteries



• Châtillon-sur-Chalaronne - 113 rue Louis Blériot
 - Horaires d'hiver :
 Du 1er octobre au 31 mars
 Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
 - Horaires d'été
 Du 1er au 30 septembre et du 1er avril au 30 juin
 Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h
 Du 1er juillet au 31 août
 Du lundi au vendredi : 7 h à 13 h
 Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

• Chalamont - Le Petit Moulin - Route d'Ambérieu
 - Horaires d'hiver :
 Du 1er octobre au 31 mars
 Mardi, vendredi : 13 h 30 à 17 h
 Jeudi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
 - Horaires d'été :
 Du 1er au 30 septembre et du 1er avril au 30 juin
 Mardi, vendredi : 13 h 30 à 18 h
 Jeudi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h
 Du 1er juillet au 31 août
 Mardi, jeudi et vendredi : 7 h à 13 h
 Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

• Villars-les-Dombes - ZAC de la Tuilerie
 - Horaires d'hiver :
 Du 1er octobre au 31 mars
 Lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
 Mercredi : 9 h à 12 h 30
 - Horaires d'été :
 Du 1er au 30 septembre et du 1er avril au 30 juin
 Lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h
 Mercredi : 9 h à 12 h 30
 Du 1er juillet au 31 août
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 7 h à 13 h
 Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

• Saint-André-de-Corcy - Route de Montluel
 - Horaires d'hiver :
 Du 1er octobre au 31 mars
 Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
 Mercredi de 13 h 30 à 17 h
 - Horaires d'été :
 Du 1er au 30 septembre et du 1er avril au 30 juin
 Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
 Mercredi de 13 h 30 à 18 h
 Du 1er juillet au 31 août
 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 7 h à 13 h
 Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

Fermeture des déchèteries les dimanches et jours fériés.

Collecte des déchets :

- Ordures ménagères résiduelles - dans les centres des villages
- Ordures ménagères résiduelles - dans les écarts (hameaux, lieux-dits)
- Déchets recyclables - dans les centres des villages
- Déchets recyclables - dans les écarts (hameaux, lieux-dits)



- Zone A : Besançon Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy, Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



CITEO
 Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

